

FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - MARS-AVRIL 2022

www.ville-fosse95.fr



COMME DES CHEFS !

PAGE 15



TRAVAUX

Aménagements concertés

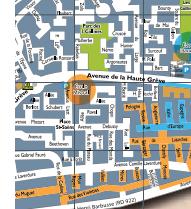
13



GROS PLAN SUR

Le village de demain

8-9



ENFANCE-JEUNESSE

Nouvelle carte scolaire

14

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

MARS 2022

Vendredi 4

Comité des usagers
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 6)

7 au 13

Expo du 8 mars
à l'Espace Germinal et à la mairie
(voir p. 17)

Lundi 7

Vernissage de l'Expo du 8 mars
à l'Espace Germinal à 18h (voir p. 17)

Mardi 8

Conférence *Elles font le design et l'architecture*
à l'Espace Germinal à 20h (voir p. 17)

Mercredi 9

Yoga du rire
au centre social Agora à 9h30
(voir p. 17)

9 au 11

Ateliers bien-être
au centre social Agora (voir p. 17)

Jeudi 10

Thé de la santé
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 6)

Samedi 12

Matinée Handécouverte
au gymnase Nelson-Mandela de 10h
à 12h (voir p. 6)

Mardi 15

Théâtre, *Les Teneurs*
à l'Espace Germinal à 20h (voir p. 15)

Vendredi 18

Théâtre, *Zone blanche*
à l'Espace Germinal à 20h30
(voir p. 16)

Samedi 19

Commémoration du 19-Mars-1962
place du 19-Mars-1962 à 10h30
(voir p. 18)

Dimanche 20

Compétition d'Escrime
au gymnase Cathy Fleury à 14h

Mercredi 23

Conseil municipal
à l'hôtel de ville à 20h

23 au 25

Exposition *Corpus Chorus*
à l'Espace Germinal (voir p. 16)

Vendredi 25

Danse, *Pour sortir au jour*
à l'Espace Germinal à 20h30
(voir p. 16)

AVRIL 2022

Vendredi 1^{er}

Cirque, *Sawdust Symphony*
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 16)

Samedi 9

Parlons charge mentale
au centre social Agora à 19h (voir p. 7)

Samedi 9

Matinée Handécouverte
au gymnase Nelson-Mandela de 10h à
12h (voir p. 6)

Dimanche 10

Élection présidentielle : premier
tour de 8h à 20h (voir p. 18)

Lundi 11

Ouverture des inscriptions
(jusqu'au 22) pour le Banquet de
printemps du 18 mai (voir p.6)

Mardi 12

Danse-cirque, *Vivace & Instante*
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 16)

Jeudi 14

Don du sang
au centre social Agora (voir p. 7)

Dimanche 24

Élection présidentielle : second tour
de 8h30 à 20h (voir p.18)

Samedi 30

Initiation à la langue des signes
pour les bébés
au centre social Agora à 9h (voir p. 15)

ET EN MAI

Mercredi 18

Banquet de printemps
à l'Espace Germinal (voir p. 6)

Suivez l'actualité de la ville
sur www.ville-fosses95.fr,

la page **facebook** :
[VilledeFosses](#)



et sur **YouTube** :
[Ville de Fosses](#)



FOSSES MAG

Mars-Avril 2022 - 46^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex

Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr

Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;

mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;

jeudi : 14h30 à 20h.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 88 47 74 86

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

Projet de motion au sujet de la 5G

La société Orange a adressé début janvier un dossier informant la mairie de son projet d'installer à Fosses, 1 square Eole, 3 antennes 5G s'ajoutant aux 3 antennes 3G et 4G existantes entre le 4 et le 11 avril 2022. Ce projet se présente comme l'application à Fosses de la décision du Gouvernement de déployer la 5G sur tout le territoire français, en dépit des conclusions du rapport d'expertise de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSES) du 10 mars 2021 qui conclue (pp. 202 et 203 du rapport) que « les données ne sont pas suffisantes pour conclure ou non à l'existence d'effets sanitaires ».

Le groupe d'experts de l'ANSES recommande donc de procéder à des mesures d'exposition dues au téléphone mobile en situation d'usage réel dans les différentes bandes prévues pour le déploiement de la 5G.

Par ailleurs, au-delà des effets sanitaires possibles de la 5G, les possibilités offertes par celle-ci entraîneront une augmentation considérable des usages du numérique, ce qu'on appelle « l'effet rebond ». Il en résulte que, même si le bilan énergétique attendu d'une antenne 5G sera moindre que celui de la 4G, il provoquera une augmentation considérable de la consommation, à rebours des économies d'énergie nécessaires pour préserver les ressources de notre planète.

De plus, le délai de réponse laissé à la mairie, pour étudier un dossier de 44 pages, demander une simulation du niveau d'exposition aux ondes générées par la nouvelle installation, puis mettre cette information à la disposition de la population et lui permettre d'exprimer ses observations avant de les remettre au demandeur, est exagérément court.

On note aussi que les deux cartes du quartier concerné par l'installation sont antérieures à l'opération de rénovation urbaine qui a restructuré le centre-ville, rendant impossible aux nouveaux habitants et usagers du quartier de se situer par rapport au projet.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal va demander à la société Orange de se ruser à l'installation des antennes 5G sur Fosses, dans l'attente du résultat des études de l'ANSES et, si ces études concluent à l'absence de risque sanitaire, de fournir un dossier circonstancié comportant de véritables simulations d'exposition aux doses cumulées des antennes 3G, 4G et 5G.

Le texte complet de la motion présentée au vote du conseil municipal du 23 mars 2022 est disponible sur le site de la ville : www.ville-fosses95.fr

Édito



BR

PRÉSERVER LA SANTÉ DE LA POPULATION ET NOTAMMENT CELLE DE LA JEUNESSE.

Enfin, nous commençons à voir la sortie de cette crise sanitaire ! Celle-ci aura provoqué une vague importante de recours aux soins par la population et je souhaite remercier vivement tous les professionnels médicaux et paramédicaux et leurs équipes : un grand merci ! Ces professionnels ont été remarquables et se sont mis chaque jour au service des habitants avec solidarité et bienveillance.

Nous devons retenir cet aspect du bilan de l'épidémie et garder à l'esprit tout le bénéfice qu'apporte l'organisation de la santé publique. La santé publique doit toujours être au cœur de nos préoccupations, dans toutes ses dimensions : surveillance, accès universel à la prévention et aux soins, lutte contre les inégalités sociales de santé, vigilance quant au respect des droits des personnes et des libertés fondamentales.

Nous devons agir ainsi pour toujours plus de médecins, toujours plus d'accès aux soins et toujours plus de prévention. C'est l'objet même du centre de santé Francine Leca que nous avons créé ensemble, Fosses et Marly-la-Ville, en 2019 pour répondre aux besoins des habitants et qui a pris toute son importance pendant cette période de pandémie.

Ma responsabilité de Maire, c'est, en effet, celle de préserver la santé de la population et notamment celle de la jeunesse. Depuis plusieurs mois, un nouveau fléau s'installe dans nos espaces urbains : l'inhalation de protoxyde d'azote à des fins récréatives. Cette pratique est dévastatrice pour nos jeunes et peut causer des dommages irrémédiables sur la santé. Aussi, si la loi en interdit désormais la vente depuis juin 2021, je viens de prendre un arrêté municipal¹ pour garantir la sécurité de nos jeunes et de tous les habitants.

Par ailleurs, j'ai l'espérance que ceci participe à la dépollution de nos espaces publics, tant, chaque jour, les services techniques ramassent des dizaines de petites cartouches disséminées dans les parcs, les espaces verts, les trottoirs ; ce qui vient marquer une consommation bien excessive. Cet arrêté permettra également d'aider les forces de l'ordre à agir en cas de débordement lié à cette nouvelle drogue.

Ensemble, soyons toujours vigilants à protéger les petits et grands pour construire un avenir collectif des plus plaisants.

**PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES**

1. Arrêté portant interdictions liées au protoxyde d'azote du 22 février 2022. afin d'en interdire sa consommation sur l'espace public

Janvier-Février 2022

29 et 30 janvier

Un week-end de compétition en Normandie fructueux pour les Roulettes artistiques. Nos patineuses ont remporté de nombreuses récompenses aux Trophées de la Seine à Notre-Dame-de-Gravenchon. Le quartet Lisa, Christal, Sarah et Taliana remporte une 1^{re} place. Bravo à toutes !



Dimanche 30 janvier

Deux espoirs de Fosses Escrime : Maya Ngo (à gauche) et Tahis Pierre-Joseph lors de la 3^e étape de Coupe de la ligue Île de France Ouest. Tahis fait son premier podium (3^e) et Maya finit 10^e. Elles essaieront de conquérir le titre de championne de ligue en équipe de 2 le 10 avril.

Du 10 au 13 février

La Compagnie Première Intention, en résidence à l'Espace Germinal, présente ses menus de jonglage ici et là. On les voit au Jardin de Serrès (à droite) comme au centre de loisirs (ci-dessous), mais aussi à la ludo-médiathèque, au Bouquet d'automne, à l'école Daudet... et chez des particuliers !





Vendredi 4 février

Les élèves de CM1-CM2 de Mme Trouvain (école Henri-Barbusse) visitent la mairie et rencontrent le maire, Pierre Barros, dans la salle du conseil et des mariages, pour lui poser leurs questions.

Jeudi 10

On parle fratrie et comment éviter rivalités et jalousies dans la famille, au centre social Agora lors d'une rencontre animée par l'association À portée de mains dans le cadre des actions du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP).



Jeudi 10

Roland Nurier, au centre, réalisateur du documentaire Le char et l'olivier, entre le maire, Pierre Barros (à droite) et Monique Bost, de l'Association Fosses-Bil'in. À l'issue de la projection de son film au cinéma de l'Ysieux suivie d'un échange avec la salle.

Samedi 12

Après la projection de la série Fixion et d'un making of devant les personnes qui ont participé au tournage à Fosses et Survilliers en novembre dernier, des échanges chaleureux ont lieu avec l'équipe des professionnels au cinéma de l'Ysieux. De l'avis de tous, « une super expérience » !



Jeudi 23

Premier Café-débat au Point Jeunes. Une douzaine de jeunes ont répondu présent à l'invitation du service jeunesse et de l'association Cité des Chances pour parler engagement et citoyenneté. Des échanges denses et animés.

À VOIR, À FAIRE



Comité des usagers

Le vendredi 4 mars à 14h, le comité des usagers se réunit. Venez participer, échanger, vous exprimer et donner vos idées pour les activités, sorties et animations du foyer. Sans oublier de déguster le goûter qui suit ! Inscription nécessaire.

Thé de la santé

Discussion autour d'un thé sur le thème du sommeil et des activités physiques, ce jeudi 10 mars au Bouquet d'automne à 14h avec Stéphanie Molina, infirmière au centre de santé Francine Leca.



HANDBALL

Les matinées HANDécouverte

Pour tous les enfants de 7 à 12 ans (nés entre 2010 et 2015), l'Avenir de Survilliers Fosses Marly Handball organise deux matinées découvertes, les samedis 12 mars et 9 avril de 10h à 12h.

Ces matinées permettront aux filles comme aux garçons, de découvrir ce sport et de s'initier au handball à 4. Les entraîneurs du club les accueilleront au gymnase Nelson-Mandela à Fosses.



Esprit compétitif

Laissez place à la compétition les vendredis 11 mars et 8 avril à 14h, pour un tournoi de belote. Tentez également votre chance, lors du tournoi de rummikub le jeudi 14 avril à 14h ou pour celui de rami le vendredi 22 avril à 14h.

Retour aux années 1980

Une nouvelle sortie déjeuner au cabaret « Le P'tit Baltar » à Nesles (Somme) est programmée le dimanche 10 avril. Cette fois-ci le show musical et dansant est consacré aux artistes des années 1980. S'inscrire et régler par chèque avant le 11 mars. Tarif : 60 € (à l'ordre du P'tit Baltar).



Lotos

Les mardis 1^{er} mars et 5 avril à Goussainville à 13h30, sur inscription. Tarif 5 € (le carton). Jeudi 7 avril à Louvres à 13h15, sur inscription. Tarif : 1 carton : 2,50 €, 3 cartons : 5 €. Vendredi 15 avril au Bouquet d'automne à 14h, sur inscription. Tarif : 3,45 € (par personne, uniquement par chèque).

Restaurant et Mémorial de l'Armistice

Jeudi 17 mars, sortie au restaurant L'Auberge d'Aramont à Verberie (Oise) suivie d'une visite du Mémorial de l'Armistice dans la forêt de Compiègne. Tarif : menu 19,90 € (sans boisson), entrée du musée 7 €.



→ Le wagon où a été signé l'Armistice de 1918.

Le programme complet est disponible au Bouquet d'automne.

➤ *Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.*

LE MOT DE L'ÉLUE

➔ Le retour du banquet



Enfin, la municipalité peut reprendre la tradition du Banquet de printemps offert aux séniors. Sauf imprévu, il aura lieu le mercredi 18

mai à l'Espace Germinal.

Un apéritif en musique, quelques mots du maire, puis un buffet savoureux précéderont une après-midi de danse et de convivialité. Ne ratons pas cette occasion de nous retrouver entre amis et voisins dans une ambiance festive et décontractée.

Léonor Serre
Adjointe au maire
Déléguée à l'action sociale
et aux personnes âgées

➤ *Retirer son invitation nominative entre le 11 et le 22 avril (de 10h à 15h) au foyer Bouquet d'automne en présentant un justificatif de domicile à Fosses récent et une pièce d'identité. Banquet réservé aux habitants de plus de 60 ans ou retraités (si le conjoint est plus jeune il ou elle est bienvenu.e aussi).*

CENTRE SOCIAL AGORA

Parlons charge mentale

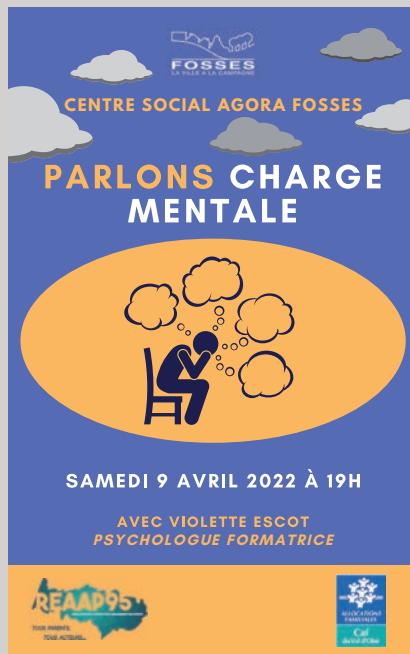
Les actions du REAAP continuent à Fosses, avec une rencontre autour de la charge mentale. Le samedi 9 avril à 19h, Violette Escot, psychologue formatrice anime une nouvelle conférence, prélude à un moment d'échange et d'entraide sur cette thématique (sur inscription).

Paroles d'adultes

Retrouvez une fois par mois le groupe de paroles animé par Caroline Dos Santos, médiatrice conjugale et familiale. Les thématiques sont choisies en fonction de la demande du groupe.

Les dates à retenir pour y participer : les lundis 14 mars, 11 avril, 16 mai et 13 juin. L'inscription est obligatoire.

→ Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél : 01 34 47 40 22. - Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr



TRICOT SOLIDAIRE

Vos pelotes en renfort

L'Atelier du Tricot a besoin de laine pour tricoter de la layette. Ses talentueuses tricoteuses se retrouvent tous les mardis au foyer Bouquet d'automne et confectionnent des ensembles pour les nouveaux nés ou les bébés dont les mamans ont peu de moyens. Ils sont destinés aux services de pédiatrie et de néo-natalité de l'hôpital de Gonesse. Comme on a souvent des pelotes qui dorment dans les tiroirs, retrouvons-les et

donnons-les ! Tout est bon pour l'Atelier du Tricot qui n'hésite pas à tricoter chaussons, bonnets, couvertures et autres grenouillères dans toutes les couleurs.

Livrez vos pelotes au Bouquet d'automne le mardi après-midi (14h-17h). Ainsi les tricoteuses vous remercieront et pourront bientôt apporter une nouvelle livraison à l'hôpital comme le 3 février dernier (ci-dessous).



→ Le 3 février 2022, Nicole Lochard (à gauche) présidente de l'association l'Atelier du Tricot, et Marie-Jo Haudry présentaient leurs layettes, très appréciées, à l'hôpital de Gonesse.

ATELIER ARCHÉA

Petit à petit, fuseau fait fil

L'archéologie met régulièrement au jour des vestiges en lien avec les activités textiles, en pierre et en os, mais assez peu de restes de vêtements. Samedi 19 mars de 14h30 à 16h30, Archéa vous propose une après-midi de création animé par le Fuseau du Chat moire, afin de comprendre les techniques de tissage médiévales. La tisserande reproduit ces techniques et fabrique elle-même ses outils, elle amènera ados et adultes à créer leur propre ceinture en laine.

Gratuit pour tous dans le cadre du week-end des musées Télérama. Inscription obligatoire.

→ Archéa, 56 rue de Paris : 95380 Louvres.
Tél. : 01 34 09 01 02 – Site :
<http://www.archea.roissypaysdefrance.fr/>



DON DE SANG

Donner pour sauver

L'EFS vous attend le jeudi 14 avril 2022 à partir de 14h30 et jusqu'à 19h30 au centre social Agora pour sa collecte de sang. Pour la première fois, l'EFS a publié un « bulletin d'urgence vitale », car le stock de produits sanguins se retrouve en dessous du seuil de sécurité. Sachez que le don de sang est un acte solidaire, citoyen, généreux et qui peut sauver des vies. L'EFS compte sur vous pour faire don de votre sang ce 14 avril afin de permettre aux hôpitaux d'avoir le maximum des ressources nécessaires pour soigner les patients. Vous êtes de groupe O, A, B ou AB, positifs ou négatifs, n'hésitez pas, vous êtes tous les bienvenus !

Avant de donner votre sang, vérifiez si vous êtes compatible au don en faisant le test sur le site internet de l'EFS. Si malheureusement cela n'est pas le cas, vous pouvez tout de même agir : encouragez votre entourage à le faire et parlez-en autour de vous !

→ www.dondesang.efs.sante.fr

Le village de demain

Pour garder l'identité du village, la municipalité travaille à la valorisation de son patrimoine à travers des projets ambitieux. Ces dernières années, nous avons consulté les habitants à plusieurs reprises et mobilisé tous les partenaires possibles.

Réunion publique
Mercredi 30 mars à 20h
Salle Delambre

La rénovation de l'église Saint-Etienne

Classée à l'inventaire des Monuments Historiques en 1913, l'église Saint-Etienne qui date des XII^e, XIII^e et XV^e siècles fait partie du patrimoine de la commune. Des rénovations ont été menées dans les années 1980, mais des nouveaux travaux sont nécessaires. La ville a lancé une étude en vue d'un programme de rénovation en 2018. L'architecte des monuments historiques Ricardo Giordano l'a menée. Avec la ville, il a établi un phasage en cinq tranches des travaux : la phase 1 concernera l'extérieur de l'église, notamment le chœur et les chapelles. Pour cette première phase une demande de subvention a été votée en septembre 2021. L'Etat vient d'annoncer qu'il financera 50 % du montant HT de la première phase, soit 208 412,50 € sur un montant total de 416 825,00 € HT. La ville peut désormais solliciter ses autres partenaires pour compléter le financement de cette première phase : le Conseil régional, le Conseil départemental et l'agglomération Roissy Pays-de-France. La Fondation du Patrimoine devrait participer également au projet.

Le musée de l'histoire potière de la vallée de l'Ysieux

À côté de l'église, la ferme Letourneur - où se trouve la salle Delambre - sera bientôt restaurée et transformée en une annexe du



→ Le chevet de l'église Saint-Étienne sera restauré durant la première phase de travaux.

musée intercommunal Archéa à Louvre. Le village de Fosses abrite en effet des vestiges archéologiques remarquables d'une florissante activité potière durant mille ans : notamment des fours de potiers médiévaux découverts par l'association JPGF¹ à partir de 1989.

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, au titre de sa compétence en matière d'équipements et d'action culturelle, porte le projet de musée qui a pour buts de :

- 1) conserver les vestiges et les rendre visibles et/ou accessibles au public,
- 2) concevoir un parcours muséographique avec des espaces de médiation,
- 3) permettre l'accueil des scolaires et du grand public,
- 4) pérenniser le programme de recherche et d'archéologie expérimentale,
- 5) accueillir des résidences de potiers et des expositions.

L'agence Frenak & Jullien a remporté le concours d'architecture lancé en 2021. Ses fondatrices, Catherine Frenak et Béatrice Jullien ont créé leur agence en 2000 et ont déjà réalisé de nombreux équipements publics : parc archéologique de Solutré (Saône-et-Loire), réaménagement de certaines salles du musée d'Orsay (Paris), restructuration et extension du musée de Picardie (Amiens) etc. Elles décrivent ainsi leur projet à Fosses « Ce lieu public et culturel – antenne du musée Archéa, lieu de création et d'accueil, "maison" des archéologues... - doit être un ensemble didactique, vivant, en prise avec le territoire, ouvert sur la création contemporaine. La diversité des corps de bâtiments sur le site facilite l'orchestration de ces rôles multiples. » Les travaux pourraient commencer à la fin de l'année 2022 et devraient durer 18 mois.



→ L'entrée du site du futur musée ©Frenak&Jullien (image de synthèse).



→ Le projet de résidence insérée dans le bâti du village (image de synthèse).

Des nouveaux logements au village

Sur une parcelle de 4 809 m² accessible par la rue de la Mairie d'une part et la Grand-Rue (RD922) d'autre part, le promoteur constructeur B&G de Beauvais va réaliser une résidence. L'instruction du permis de construire est actuellement en cours.

Il a été demandé par la ville que l'architecture traditionnelle soit respectée avec :

- des bâtiments de deux étages seulement (trois niveaux),
- des toits inclinés avec des tuiles aux tons brun vieilli ou rouge vieilli,
- la préservation du pigeonnier et des bâtiments de la cour de la ferme Lionnet avec leurs façades en pierre,
- des façades en pierre et en enduit traditionnel beige clair pour les nouveaux bâtiments.

Le projet présenté est constitué de 39 logements dont 21 en accession à la propriété et 18 logements sociaux, et comprend 59 places de stationnement au sol (pas de parking souterrain).

Les aménagements de l'espace public

Sécuriser la rue de la Mairie, empruntée de manière quotidienne par les écoliers qui se rendent à l'école Dumas, est une priorité de la commune.

C'est pourquoi la ville va installer prochainement un rétrécissement de chaussée permettant une traversée des piétons et des personnes à mobilité réduite en toute sécurité.

Par ailleurs, un parking public de 20 places sera créé plus haut, à proximité de l'entrée

du musée, notamment pour les véhicules de ses visiteurs.

Autres projets à l'étude : un gîte communal et un tiers-lieu

L'ouverture du musée va attirer des visiteurs et certains souhaiteront faire étape à Fosses pour profiter de l'environnement champêtre, des randonnées et des sites touristiques alentours. La commune étudie donc la reconversion du bâtiment de l'ancienne mairie-école en un gîte communal. Par ailleurs, il est envisagé un autre projet sur le terrain situé au niveau de la bergerie. Ce dernier fait partie du patrimoine communal et sert de réserve de matériel et de parking pour des machines des services techniques. L'idée étudiée actuellement est de requalifier ce lieu pour créer un tiers-lieu :

- un espace de rencontre, une « place de village » avec un espace dédié à la vie sociale, ouvert à tous (type café), et
- un espace dédié à l'accueil d'activités liées au développement durable : ressourcerie, repair-café... ou en lien avec la transmission ou la formation et/ou
- un atelier partagé ou de télétravail.

Ces deux projets ont été présentés à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans le cadre de l'opération Petites villes de demain dont Fosses fait partie.

Pour en savoir plus sur tous ces projets, venez le mercredi 30 mars à 20h à la salle Delambre. Les élus et les différents porteurs de projets seront là pour vous les présenter et répondre à vos questions.

1. Jeunesse préhistorique et géologique de France.

LE MOT DE L'ÉLUE

→ Archéa à Fosses : une aubaine pour les plus jeunes !



Le projet de centre de l'histoire potière à Fosses est une belle opportunité pour nos jeunes Fossatassiens. Cette antenne d'Archéa leur permettra de visiter le site archéologique de manière ludique et éventuellement de se transformer en archéologue d'un jour à travers des réalisations pratiques ! À deux pas de chez eux, nos jeunes pourront découvrir les richesses de notre histoire potière et observer, à travers les objets anciens, la vie de leurs aînés.

Cet ensemble participera activement à la transmission du patrimoine culturel et c'est une immense joie de contribuer à cette mission, notamment pour la jeunesse de notre territoire.

Je voudrais saluer ici le travail réalisé à Fosses par la JPGF depuis 1989. La persévérance de ses bénévoles permet de mettre à disposition du public les trésors que ces passionné.e.s ont mis au jour lors des fouilles et reconstitués patiemment années après années. La vision de son président Rémy Guadagnin, pour que ce site de production potière soit préservé, mis en valeur, offert au public et devienne un lieu vivant, va enfin voir le jour.

**Florence Leber
Adjointe au maire
Déléguée à la culture et à la coopération internationale**



REZO
POUCE



#PartageonsNosTrajets

DES TRAJETS
DU QUOTIDIEN
ENTRE VOISIN.E.S

Téléchargez l'application Rezo Pouce
et partagez vos trajets
du quotidien !



NOUVEAUX

Un joli souffle d'harmonie

Céline Sainten, 34 ans, s'est installée récemment à Fosses en tant qu'accompagnatrice bien-être, sophrologue certifiée RNCP et praticienne LaHoChi et méthode EFT. Autant de techniques qui permettent de libérer son corps et son mental du stress, de l'anxiété... et de revitaliser son énergie. Elle accompagne toute personne qui désire améliorer son bien-être et sa vitalité. Adultes et enfants sont bienvenus, en séances individuelles, familiales (parents-enfants) ou de groupe.

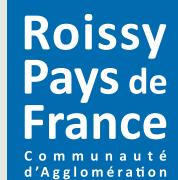
Elle est à Fosses lundi, mercredi et vendredi et peut se déplacer à domicile mardi et jeudi.

» 8 avenue Henri-Barbusse.
Tél. : 06 72 20 62 91.
Courriel : celinesainten@gmail.com.
Site : unjolisouffledharmonie.fr

**Hydro-detect**

Plombier et expert en recherche de fuites, Paul Hagimont, 34 ans et 15 ans d'expérience en entreprise, a lancé son auto-entreprise en septembre dernier. Fossatissien depuis toujours, il opère dans les environs, mais aussi dans toute la région parisienne et dans l'Oise. Pour détecter les fuites, il dispose de différentes techniques : caméras thermique ou endoscopique, gaz traceur, détection acoustique, fluorescéine. Après investigation, il effectue un rapport photographique à transmettre à l'assurance habitation pour la prise en charge de la recherche de fuite (si incluse dans le contrat). Il peut également procéder à la réparation.

» Tél. : 06 71 94 42 26. Courriel : service.hydrodetect@gmail.com

**SOUTIEN AU PETIT COMMERCE****Cartes cadeaux**

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France poursuit son action de soutien aux commerçants !

Roissy Pays de France, en partenariat avec Petitscommerces, vous propose une carte cadeau utilisable dans tous vos commerces de proximité inscrits au dispositif. Grâce à l'aide financière de l'agglomération, bénéficiez directement de 20 % de remise sur l'achat de votre carte cadeau. Comment en bénéficier ?

1. Achetez la carte cadeau sur le site petitscommerces.fr. Pour l'achat d'une carte cadeau d'une valeur de 100 €, vous n'en dépenserez que 80, la remise des 20 % est immédiate. Ainsi vous soutenez le commerce local tout en économisant.

2. Vous recevez la carte cadeau sur votre smartphone sous forme de QR Code, qui sera scanné à chaque achat (dans un ou plusieurs commerces).

3. Le commerçant reçoit directement la somme sur son compte.

Complètement gratuites pour les commerçants, ces cartes cadeaux sont disponibles depuis le 15 février à l'achat. Attention : elles sont valables jusqu'au 30 juin 2022 !

» www.petitscommerces.fr/
roissypaysdefrance

**MAISON DE L'EMPLOI****Se former aux métiers écologiques**

Dans le cadre du projet Pic 100% Inclusion, « La Fabrique de la Remobilisation de Roissy Pays de France », un module de préparation aux métiers de la transition écologique aura lieu du 9 mai au 24 juin 2022. Animée par ETRE (Ecole de la Transition Ecologique), cette action collective de mobilisation vers l'emploi, s'adresse aux habitants de la CARPF de tout âge. Les participants découvriront et s'initieront aux métiers suivants : réparation de vélo, ébénisterie, agriculture urbaine et compostage.

Ce projet propose par ailleurs d'autres actions aux demandeurs d'emploi : remise à niveau, aide à la mobilité, soutien moral, développement des compétences, anglais, préparation à l'emploi...

À l'issue de la dernière session, neuf sur les dix participants ont retrouvé un emploi ou intégré une formation.

» *Maison de l'emploi, 3 rue Fernand-Picquette à Fosses. Ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.*
Tél. : 06 64 08 07 60.



→ Paul Hagimont, expert en fuites

MB Presta

Mourad Boughrab a lancé son entreprise de nettoyage et travaux MB Presta en 2021. Installé à Fosses depuis plus de 13 ans, il a travaillé dix ans chez JPG à Survilliers avant de gérer le magasin Tizi.com au centre-ville. Récemment, il s'est reconvertis dans l'entretien et le nettoyage de locaux industriels. Maintenant, il propose ses services aussi aux particuliers : le nettoyage, la peinture et le carrelage font partie de ses compétences et pour la plomberie, il s'est adjoint celles d'un plombier-chauffagiste et d'un autre professionnel pour l'entretien des jardins et espaces verts.

» Tél. : 06 51 54 27 08. Courriel : mourad20102011@gmail.com

Les travaux en cours

Des travaux, il y en a tous les jours dans les rues, les espaces verts et les équipements municipaux de Fosses. Ils sont réalisés soit par les agents des services techniques, soit par des prestataires extérieurs. Ici un aperçu de quelques-uns des travaux en cours au mois de février.

GARE ROUTIÈRE

Nouveaux abris en vue

Pour le confort des habitués de la gare de Fosses et surtout des personnes à mobilité réduite, le syndicat intercommunal du parking de la gare a investi dans le rehaussement des quais de la gare routière et le remplacement des abris voyageurs. Cinq quais et abris voyageurs sont réalisés actuellement, les autres seront rénovés au cours d'une seconde phase de travaux. Vous pourrez ainsi attendre votre bus à l'abri et avec un affichage des informations sur le trafic en temps réel. Coût de l'investissement : 43 500 € TTC pour cinq abris voyageurs.



SÉCURITÉ

→ L'avancée des caméras

Les travaux de génie civil sont en cours pour le câblage de dix nouvelles caméras de vidéo-surveillance. L'installation des armoires dédiées suivra. Enfin ce sera la pose des caméras sur des mâts existants. Elles seront placées aux entrées de ville : au village, au Poteau de Marly, au carrefour des avenues Henri-Barbusse et du Mesnil, au rond-point du cinéma et sur la place Jean-Moulin (gare).

ESPACES VERTS

Nouveaux jeux aux Trois collines

Comme prévu, la nouvelle aire de jeux s'agrandit au parc des Trois collines. Les tout-petits pourront bientôt s'aventurer en toute sécurité sur la structure avec toboggan ou encore se balancer dans un « panier à œufs ». Les travaux ont commencé en février mais un peu de patience s'impose : trois journées successives de temps sec sont indispensables pour finaliser les nouvelles installations et la pose du sol souple. En outre, le remplacement d'un des jeux de l'espace voisin s'avère plus compliquée que prévu. Coût de l'opération : 38 074,40 €.



Crayons à Daudet

Devant le dépôse-minute du groupe scolaire Daudet, un espace vert original a vu le jour en 2021 avec la plantation de crayons ! Depuis peu des pinceaux et crayons géants l'agrémentent. Miracle de la nature ou

savoir-faire de l'équipe des espaces verts ? Mention spéciale à la créativité des jardiniers de la ville qui ont converti un ancien bureau d'écolier en support pour plantes grimpantes.



AMÉNAGEMENTS CONCERTÉS

Rosa-Parks au ralenti

La vitesse des véhicules sur la rue Rosa-Parks est désormais baissée à 30 km/h. Cette modification fait suite aux demandes de riverains inquiets qui ont généré deux réunions de rue les 30 septembre et

18 novembre 2021. Cette mesure doit permettre d'améliorer la sécurité des piétons, et particulièrement celle des enfants. Pour renforcer la sécurisation de cette rue, la pose d'un ralentisseur (à 15 km/h) est planifiée.



Debussy apaisé

Suite à une demande des habitants, deux réunions de rue ont eu lieu les 12 octobre et 23 novembre 2021 pour réfléchir à la sécurisation de l'avenue Debussy. Il a été décidé de créer un rond-point au croisement de

l'avenue Debussy avec l'allée Chopin et la rue des Montils. Ce rond-point, réalisé par l'entreprise Filloux dans le cadre du bail-voirie, permet de ralentir la circulation. Un apaisement attendu. Il a coûté 2770,80 €.



LE MOT DE L'ÉLU

C'est quoi une réunion de rue ?



Quand un problème dans l'espace public est signalé en mairie, les services et les élus concernés sont informés. Souvent cela peut être réglé par nos techniciens ou ceux de notre prestataire (changer l'ampoule d'un réverbère, réparer une bouche d'égout...) ou par une intervention de la Police municipale ou d'un élu (stationnement gênant ou abusif récurrent...).

Parfois, la problématique est plus compliquée et, si plusieurs riverains le souhaitent, une réunion de rue peut être organisée par la mairie.

Avec un technicien nous rencontrons les habitants sur place, en fin de journée pour permettre aux personnes qui travaillent de participer. Des solutions d'aménagement sont proposées par les uns et les autres et débattues. Ensuite une étude technique et financière de chaque solution envisagée est faite par les services. Souvent une seconde réunion est organisée. Elle permet de présenter les résultats de l'étude et soit de laisser les riverains choisir quand c'est possible, soit d'expliquer le choix retenu au regard de la situation et des moyens.

Ces réunions sont toujours intéressantes et permettent d'expliquer concrètement ce qu'est l'intérêt général. En prime, cela permet de se rencontrer, entre élus et habitants, entre voisins.

Gildas Quiquempois
Conseiller municipal
Délégué à la gestion urbaine
et citoyenne de proximité
et à la tranquillité publique

La carte scolaire modifiée

En prévision de l'évolution de la population, la répartition des élèves dans les écoles de Fosses est modifiée pour la rentrée de septembre 2022.

Les habitants de 24 rues ou portions de rue dont les enfants vont à l'école maternelle La Fontaine ou à l'école élémentaire Henri-Barbusse, enverront bientôt leurs enfants au groupe scolaire Daudet ou au groupe scolaire Mistral. En effet, ces deux établissements peuvent accueillir plus d'enfants et éventuellement ouvrir des classes, ce que les locaux de La Fontaine et Barbusse ne permettent pas.

Pour les enfants déjà scolarisés, il ne sera pas imposé de changement d'école. La continuité sera assurée si elle est souhaitée.

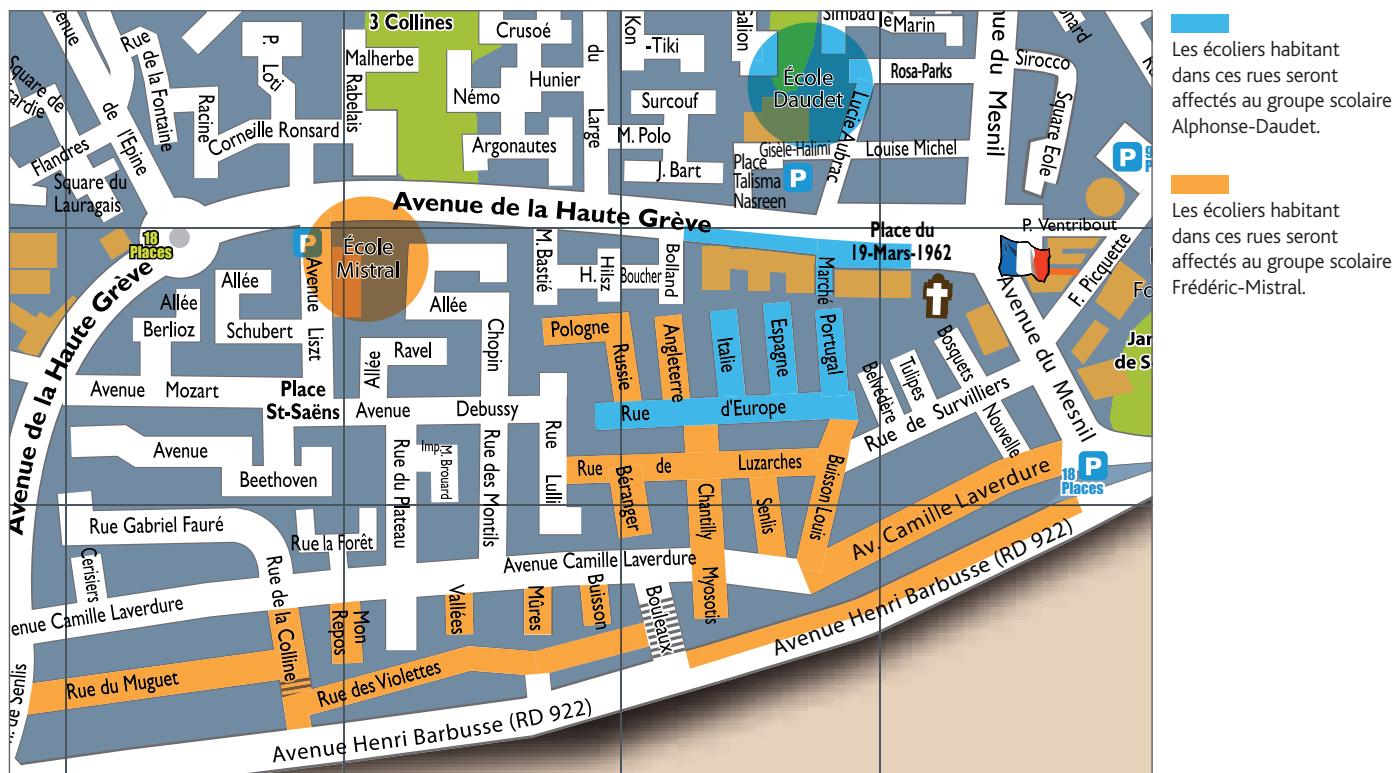
Pour les familles avec fratrie, au moment de l'inscription d'un nouvel enfant, elles pourront ainsi choisir :

- de l'inscrire seul dans le nouveau groupe scolaire,

- ou de l'inscrire dans le groupe scolaire où les aînés sont déjà scolarisés,
- ou d'inscrire l'ensemble de la fratrie dans le nouveau groupe scolaire.

Le trajet domicile-école à pied sera réduit jusqu'à 5 minutes pour certains, sauf pour quelques rares exceptions (+ 1 ou 2 minutes).

Nouvelle répartition scolaire pour septembre 2022



LE MOT DE L'ÉLUE

→ La carte et le territoire...

L'évolution de la population et de la capacité d'accueil des écoles primaires de Fosses nous a incités à modifier la répartition des enfants dans certaines écoles (maternelles et élémentaires) selon leur adresse.

Dès 2020, nous avons mené cette réflexion. Un long travail d'analyse des données et de consultations des représentants des directions d'écoles et de l'Education Nationale a eu lieu.

L'objectif était de répartir au mieux les effectifs afin que les enfants bénéficient de conditions d'accueil et d'apprentissage optimales pour leur scolarité. La distance domicile-école a bien sûr été l'un des critères majeurs, ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires jusqu'en 2025.

Nous sommes parvenus à un consensus sur une nouvelle carte scolaire qui, nous l'espérons, contribuera au meilleur

épanouissement
pour l'ensemble
des jeunes
Fossatussiennes et
Fossatussiens.



Jeanick Solitude
Adjointe au maire
Déléguée à l'enfance
et à la vie scolaire et périscolaire

→ Jeunesse - Théâtre Les Teneurs

Le 15 mars à 20h, le service municipal jeunesse de Fosses et celui de Louvres, ainsi que le club de prévention Imaj, présentent la pièce Les Teneurs à l'Espace Germinal. Une représentation gratuite, pour tous à partir de 16 ans, qui sera suivie d'un échange avec les comédiens « en bord de scène ». Gaëtan Peau a écrit cette pièce à partir des notes de recherche de deux sociologues.

L'histoire : on se retrouve au lendemain d'un attentat, dans le quartier d'où vient le terroriste. Deux universitaires sociologues y sont envoyés. Ils veulent entendre, questionner, comprendre. Face à eux, un bloc, un nœud, des dégâts, des hommes et des femmes pris dans les répliques d'un séisme tragique.

Réservation au Point Jeunes, rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Fosses. Tél. 01 34 72 45 49. Courriel : mtoure@mairiefosses.fr



SIRESCO

Comme des chefs !

Le mercredi 9 février dernier, sept enfants de Fosses se sont rendus à Bobigny à la cuisine centrale du Siresco avec des animateurs et le directeur du centre de loisirs Nassim Kouider (à gauche sur la photo). Ces habitués de l'Espace Mosaïque ont participé à un atelier sensoriel avec des agents du Siresco. Cette visite a permis aux enfants de découvrir la préparation des repas servis au centre de loisirs et dans les écoles.

Durant cet atelier, les jeunes convives ont pu tester des aliments peu connus et des recettes végétales et voir comment on peut limiter le gaspillage alimentaire. Ces rencontres sont aussi très instructives pour les équipes du Siresco qui cherchent à ajuster leurs recettes au goût des enfants. Comme des chefs, les petits Fossatissiens ont mis au point avec les cuisiniers un menu qui sera servi à tous les convives du Siresco le vendredi 18 mars !



→ Une belle brochette de chefs au Siresco le 9 février autour d'un magnifique panier de légumes verts !

Capteurs de CO₂

Les dortoirs et les espaces de restauration de toutes les écoles de Fosses, du centre de loisirs et des maisons d'assistantes maternelles vont bientôt être équipés de capteurs de CO₂. Un ensemble de 18 capteurs a été acheté par la mairie. Leur installation par l'équipe Bâtiments des services techniques devrait être réalisée au printemps. Le personnel pourra ainsi gérer au mieux l'aération des locaux où les enfants sont réunis non masqués pour les repas ou pour la sieste.

L'étude accompagnée

Demandées par les associations de parents d'élèves, des études accompagnées ont été mises en place en janvier 2022. À l'école Henri-Barbusse, quatre enseignants assurent les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 18h, une étude accompagnée.

Près de 60 élèves ont bénéficié de cette supervision pour réviser leurs leçons en janvier.

Les enseignants volontaires sont rémunérés par la mairie (entre 20,03 et 24,57 € l'heure selon leur statut). Les familles quant à elles, participent en fonction de leurs revenus : le barème des tarifs, voté aussi au conseil municipal du 15 décembre 2021, va de 2,94 à 6,03 € par étude, selon le quotient familial.

La municipalité espère que cette phase d'expérimentation sera concluante et que d'autres enseignants pourront devenir accompagnateurs car au sein de nos écoles plusieurs élèves peuvent avoir besoin d'un accompagnement.

Merci aux enseignants pour leur participation et leur investissement dans cette démarche.

PETITE ENFANCE

Langue des signes pour bébé

Le 30 avril prochain, le Réseau Petite enfance de Fosses propose à tous les parents intéressés une matinée d'initiation à la langue des signes au centre social Agora. Pour communiquer avec bébé avant que celui-ci maîtrise le langage parlé. C'est gratuit, mais le nombre de places est limité.

Plus d'information et inscription auprès du RPE.

→ Tél. : 01 30 29 13 62 ou 07 78 78 87 27.

C'est le printemps à l'Espace Germinal

THÉÂTRE

Zone blanche

Vendredi 18 mars à 20h30 – 55 min.

Mercredi 16 mars à 15h

Trois copains, dont Blanche, une électrosensible, vivent dans un village reculé, sans réseau, en « zone blanche ». Dissemblables mais proches, ils se réunissent dans la forêt auprès de leur arbre couché pour partager leur ennui, leurs jeux, raconter ce qu'ils vivent. Un jour, un projet d'antenne les constraint à chercher des solutions pour que Blanche ne soit pas obligée de s'exiler... Une véritable ode à l'amitié.

Mercredi 16 mars, spectacle suivi par un atelier avec les artistes pour plonger dans leur univers artistique.



© Mélie Néel

EXPOSITION

Corpus Chorus

Du 23 au 25 mars

Une exposition qui permet de découvrir l'œuvre chorégraphique d'Olivier Dubois mais aussi de comprendre le travail de l'artiste et d'engager une réflexion sur l'espace.

En lien avec le spectacle *Pour sortir au jour* et avec le projet de danse amateurs *Tragédie 95*.



© patrick_sagnes

DANSE

Pour sortir au jour

Vendredi 25 mars à 20h30 – 1h30

Chorégraphe majeur et danseur remarquable, Olivier Dubois présente *Pour sortir au jour*, solo dont il est à la fois l'auteur et l'interprète.

Retraversant quelques-uns des soixante spectacles auxquels il a participé depuis le début de sa carrière, il se livre - avec distance et humour - à un drôle de jeu. Un spectacle singulier en forme de renaissance.



© Julien berthomieu

CIRQUE

Sawdust Symphony

Vendredi 1^{er} avril à 20h30 – 1h

Avez-vous déjà vu une ponceuse danser ? Des disques de meuleuse tournoyer ? Des marteaux voler ? Trois jeunes circassiens néerlandais offrent un spectacle révolutionnaire. Mariant cirque et artisanat, ils utilisent de nombreux outils de bricolage comme des accessoires de jeu.



Sawdust Symphony @Jonah

DANSE - CIRQUE

Double plateau : Vivace & Instante

Mardi 12 avril à 20h30

Vivace 35 min.

Ce duo chorégraphique puise son inspiration dans la musique. Une playlist éclectique, un pas de deux masculin cadencé à minimum 132 battements par minute. Une seule règle : tenir le rythme !

Instante 25 min.

Circassien et danseur, virtuose de la roue Cyr, Juan Ignacio Tula développe et défriche les possibilités de cet agrès. Comment, dans la simplicité d'un mouvement giratoire et répétitif, l'état d'épuisement rencontré peut s'inscrire dans le corps ?

Espace Germinal - Avenue du Mesnil BP 60025 - 95471 Fosses Cedex

Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24

Courriel : contact@espacegerminal.fr • Site : www.espacegerminal.fr • Adhésion : 10 €



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Un 8 mars pluridisciplinaire

L'association Aka-Art organise à Fosses deux événements.
Le centre social trois jours d'ateliers bien être.

Une expo

Une exposition artistique a lieu du 7 au 13 mars 2022 sur deux lieux : en mairie et à l'Espace Germinal. À l'initiative de l'association Aka-Art, divers jeunes artistes vont exposer leurs œuvres : Marie Genty, Camille Battaïs, Nicolas Jesbac, Bianca Kimberly, Shamsia Hassani...

Cette dernière, invitée d'honneur de l'exposition, est une street artiste féministe afghane dont les œuvres seront visibles à la mairie. Cette exposition a pour but de sensibiliser le public à la place des femmes dans le monde de l'art, à l'égalité femmes-hommes dans les milieux artistiques.

Une conférence

D'autre part Eva Michel, étudiante en master de philosophie sociale et politique, propose la conférence « Elles font le design et l'architecture » le mardi 8 mars à 20 h à



→ Rosebettrave, acrylique sur toile, Nicolas Jesbac, 2017-2021.

l'Espace Germinal. Elle brosse le portrait de trois créatrices sous l'angle de leur vie, de leur travail et de leurs idées. Une occasion d'échanger collectivement sur la place des femmes dans l'art.

Des ateliers

Au centre social Agora, c'est le moment de s'offrir du temps pour soi et avec d'autres.

- Place au rire et à la détente avec la session yoga du rire le 9 mars à 9h30. (Sur inscription jusqu'au 8 mars).
- Des ateliers bien-être sont mis en place durant trois jours : séances de massage, de relaxation, ateliers de nutrition et plus encore, du 9 au 11 mars, tout au long de la journée.

Sur inscription jusqu'au 8 mars. Attention place limitées.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél : 01 34 47 40 22.
Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr



Clara Zetkin, une des femmes du 8 mars

Le 8 mars est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice. Une journée internationale instaurée grâce, entre autres, à Clara Zetkin, une enseignante, journaliste et femme politique marxiste allemande (1857-1933).

Cette militante s'est battue toute sa vie pour le travail féminin, l'indépendance économique des femmes, l'égalité des droits, le partage des tâches entre hommes et femmes, la laïcité et la mixité dans les établissements scolaires.

En 1910, elle présente une « Résolution sur la Journée internationale des femmes », au cours de la II^e Conférence internationale des femmes socialistes.



→ Clara Zetkin vers 1900.

Onze ans plus tard, en 1921, la Journée des femmes est fixée en URSS à la date du 8 mars, en hommage à la grève des ouvrières du textile à Saint-Pétersbourg du 8 mars 1917. À cette même date mais quelques années avant, en 1909, 15 000 travailleuses ont manifesté à New-York pour le droit de vote des femmes, l'abolition du travail des enfants, obtenir de meilleures conditions de travail avec des heures moins longues et l'égalité salariale hommes/femmes.

C'est en 1977 que la Journée internationale des femmes est officialisée par les Nations Unies. En France, il a fallu attendre 1982 pour que cette journée soit instaurée par le gouvernement de François Mitterrand.



IL Y A 60 ANS... Le 19 Mars 1962

À l'heure où la paix en Europe est menacée, nous commémorons cet événement considérable que fut la fin de la Guerre en Algérie, avec le Cessez-le-feu du 19 mars 1962. Rendez-vous le 19 mars 2022 à 10h30 sur la place du 19-Mars-1962.

Certains Fossatissiens ont vécu le cessez-le-feu sur place, « avec toute la force de l'émotion et de l'espoir d'un retour proche, d'autres l'ont vécu après leur retour à la vie civile, mais tous, en pensant aux copains malchanceux que la mort a fauchés à 20 ans. Cette guerre qui n'affichait pas officiellement en être une, allait enfin finir et ce 'Cessez-le-feu' mettre un terme à l'angoisse des familles... »

La municipalité et les membres de la Fnaca, la plupart des anciens combattants de ce conflit, vous invitent à vous associer à cette cérémonie. Des enfants de deux écoles s'y joindront ce samedi 19 mars 2022. Leur présence et leur participation est fondamentale car à travers cette cérémonie, c'est la mémoire des victimes qui est honorée et transmise aux plus jeunes. C'est l'occasion de réfléchir sur la nécessité d'une paix durable entre les peuples et sur la devise de la France : Liberté – Égalité – Fraternité.

Venez nombreux !

Nouvelle carte électorale avec un QR code

Le QR Code qui figure sur les nouvelles cartes électorales permet d'accéder au site officiel du ministère de l'Intérieur dédié aux élections.

Pour l'élection présidentielle des dimanches 10 avril (1er tour) et 24 avril (2nd tour), une nouvelle carte électorale sera envoyée à chaque personne inscrite sur les listes électorales. Comme les précédentes cartes elle précisera l'identité et l'adresse de l'électeur ou l'électrice, son numéro national, ainsi que l'adresse du bureau de vote où il/elle doit aller voter.

Nouveauté : un QR code figure sur la première page. Celui-ci n'a pas vocation à être scanné à l'entrée du bureau de vote, en revanche il vous permet d'accéder au site www.elections.interieur.gouv.fr qui mène

*jusqu'au 4 mars en mairie.

vers l'ensemble des démarches liées aux élections :

- vérification de sa situation électorale
- localisation de son bureau de vote
- inscription en ligne jusqu'au 2 mars* pour l'élection présidentielle
- demande de procuration
- vérification des procurations reçues ou données.

Il donne aussi accès à de nombreuses informations sur les élections en général.

» www.elections.interieur.gouv.fr

Inscription à l'école maternelle

Votre enfant a 3 ans ou les aura d'ici le 31 décembre, l'entrée en maternelle en septembre 2022 se prépare maintenant.

Les parents des enfants nés en 2019 doivent inscrire leur enfant en maternelle (petite section) entre le lundi 7 mars et le vendredi 3 juin. Pour ce faire, ils devront transmettre préalablement les documents ou informations ci-dessous :

- copie du livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, promesse de vente, facture EDF...). Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées.
- copie du carnet de santé à jour des vaccins DT Polio (pages 90 et 91 ou 98 et 99)
- avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- coordonnées téléphoniques et adresses mails de chaque parent, ainsi que les noms et coordonnées de leurs employeurs.

Moyens de transmission :

- par mail ou par courrier (voir ci-dessous)
- en les déposant à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture
- ou en les déposant dans la boîte aux lettres extérieure, à toute heure.

Après la réception de tous les documents, un rendez-vous en mairie est proposé aux parents afin de finaliser l'inscription de leur enfant.

NB : Les demandes de dérogation se font durant la même période. Les dossiers sont examinés au cours d'une commission au mois de juin.

» **Mairie de Fosses, service Vie péri et extra-scolaire, 1 place du 19-Mars-1962, 95470 Fosses. Tél. : 01 34 47 40 07 / 35 50. Courriel : periscolaire@mairiefosses.fr**

La Fnaca est ouverte à tous

Crée en 1975, la section locale de la Fnaca réunit et défend les droits des anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, et de leurs familles. Comme partout, les anciens combattants sont de moins en moins nombreux mais le devoir de mémoire doit perdurer et nous sommes tous invités à rejoindre cette association. Enfants ou petits-enfants d'anciens combattants, mais aussi férus d'histoire et curieux du passé, patriotes et pacifistes, nous sommes tous bienvenus.

La Fnaca recherche notamment des porte-drapeaux pour les prochaines cérémonies. La sélection et la formation sont réalisées par la Fnaca. Si vous êtes intéressé par cette mission, contactez le président de la Fnaca, Jean-Pierre Meggs.

» **Fnaca Fosses, en mairie, 1 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 31 12 53 ou 06 08 94 31 28. Mail : jpmeggs-fo@wanadoo.fr**

Editorial de Michel Sabourdy, dans le magazine *l'Ancien d'Algérie*, n° 601, février 2022, p. 6.

RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Le maire, **Pierre Barros**, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18h à 19h45.
Tél. : 01 34 47 40 01

Les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués ont chacun des domaines d'expertise. Appelez le numéro correspondant en mairie pour prendre rendez-vous.

Personnel communal, relations aux populations, mobilité, qualité du service public
Jacqueline Haesinger, 1^{re} adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Finances, affaires économiques, emploi et insertion
Blaise Ethodet, 2^e adjoint
Tél. : 01 34 47 40 01

Culture et coopération internationale
Florence Leber, 3^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Transition écologique, environnement et droit des sols
Dominique Dufumier, 4^e adjoint
Tél. : 01 34 47 45 44

Action sociale, aide aux personnes âgées et handicapées, solidarités locales
Léonor Serre, 5^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 30

Urbanisme, travaux, qualité des espaces publics
Patrick Muller, 6^e adjoint
Tél. : 01 34 72 24 41

Enfance et vie scolaire
Jeanick Solitude, 7^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Sports, festivités et vie associative
Jean-Marie Maille, 8^e adjoint
Tél. : 01 34 47 35 49

Jeunesse
Cindy Bourguignon, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 40 01

Gestion urbaine et citoyenne de proximité, tranquillité publique
Gildas Quiquempois, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 11

Transition écologique, environnement et éco-citoyenneté
Lauren Lolo, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 45 44

Filières courtes
Michel Nung, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 01

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Rénovation thermique et circulation apaisée

L'augmentation fulgurante des coûts de l'énergie, si nécessaire pour se chauffer et aller au travail, frappe surtout les plus nécessiteux. Mais un chèque énergie, vite dépensé en fumée, ne suffit pas à les rendre heureux très longtemps. Des solutions existent pour concilier justice sociale et justice écologique en réduisant le gaspillage thermique des bâtiments.

La balade thermique organisée le 2 mars, en partenariat avec Roissy Pays de France et l'organisme SOliHA¹, a pour but de réaliser un diagnostic thermique qui permet ensuite de procéder aux opérations de rénovation adéquates, avec des financements adaptés aux revenus, tout en évitant les arnaques.

Du côté de la mobilité, la solution n'est pas toujours de construire plus de parkings et de voiries, car plus il y en a et plus il y a de voitures en circulation, donc plus de besoins. C'est pourquoi nous préférons développer les transports en commun et les mobilités douces. Nous intervenons activement auprès de la SNCF et d'IDFMobilités en vue de rénover le RER D et d'assurer une meilleure desserte des lignes de bus. Nous nous engageons dans une stratégie de circulation partagée, avec des itinéraires cyclables où voies vertes et zones de rencontre peuvent coexister. Ainsi piétons, cyclistes et automobilistes pourront rejoindre le village, le centre-ville, le pôle gare, les services publics, les commerces, les centres médicaux et les squares de manière apaisée.

À Fosses, la municipalité œuvre pour augmenter le pouvoir de bien vivre.

Pour la majorité
Dominique Dufumier

1. Solidaires pour l'habitat



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

Votez !

L'élection présidentielle aura lieu le 10 et 24 avril prochains. Le vote offre la possibilité de choisir ses représentants, utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté. Il permet aux citoyennes et citoyens de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie.

Nous pouvons élire la candidate ou le candidat en qui nous avons confiance, avec laquelle ou lequel nous partageons les mêmes opinions, les mêmes valeurs et la même vision. L'important est de confronter les programmes des différents partis afin de déterminer celui qui porte au mieux nos idées.

Le droit de vote est le fruit d'un long combat, ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous. Participer aux élections permet de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir du pays et donc sur son avenir à soi. L'abstention ne permet pas d'exprimer sa voix et de se faire entendre auprès du prochain exécutif.

À titre d'exemple, vous êtes nombreux à nous interroger pour manifester votre mécontentement face à l'insécurité galopante à Fosses et au laxisme de la majorité actuelle de gauche. Pourtant certains électeurs se sont abstenu lors du dernier scrutin pensant à tort que leur voix ne pouvait pas faire la différence! C'est pour cela qu'il est très important de penser au vote par procuration et de vérifier rapidement votre inscription sur les listes électorales.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos ainés. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Des questions sur le vote par procuration? Contactez-nous : info@unionpourfosses.fr





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#protoxyde d'azote

#gaz hilarant

Pour beaucoup le gaz hilarant c'est ça :



Mais c'est parfois ça aussi :



Le protoxyde d'azote peut être dangereux pour la santé : perte de connaissance, asphyxie, paralysie, etc.

Depuis la loi du 1er juin 2021, la vente de protoxyde d'azote est strictement encadrée. En particulier, la vente aux mineurs est interdite.

Plus d'infos et de l'aide sur
DROGUES-INFO-SERVICE.FR

0 800 23 13 13